



**Salle des Ventes
Dame Marteau**
Route de Pélissanne
Les Roquassiers
Parc des Expositions
13300 Salon de Provence

Mardi 24 Mai 2016 à 9h00

Timbres et Monnaies de collection

(Collections de timbres : France, DOM, Monaco, Etranger et Faciales)

Expositions en présence d'expert (04.42.91.40.39)

Lundi 23 Mai 2016 de 14h00 à 18h00

et le matin de la vente de 8h30 à 9h00

Photographies, Catalogue et Estimations disponibles sur : www.damemarteau.fr



**Maître
Caroline Tillie-Chauchard**
Contact : +33(0)6 80 47 59 18
Email : ctc@damemarteau.fr

Lots	Descriptions	Estimations en Euros
1	3 albums FO + 1 chemise timbres France début/2002 ** 1980/2002	300/400
2	6 albums timbres France début/1999 monté sur pochette + scotch endommagé	100/200
3	4 albums FO timbres France début/84 + premier jour + lettre 2ème guerre	30/50
4	16 albums timbres France maj oblitéré de 1960 à 2000 quelques neufs dont bloc lettres	100/150
5	Bloc EUROPA + MONACO	20/30
6	8 albums + 2 boîtes timbres France + monde maj oblitérés + lettres 2ème guerre	30/50
7	2 albums + 1 boîte timbres France début/1991 maj ** 1970/90 fdc	60/80
8	6 albums timbres France début/1998 ** et obli 1958/98 **	160/200
9	Album Thiaude début à 1960 maj oblitérés/charnière + enveloppe monde oblitéré	30/50
10	6 albums timbres France 1849/2009 maj oblitéré et charnière dont 1 album musée imaginaire 1960/2009 ** complet	100/150
11	Collection France 1849/2009 presque complet 1940/2009 avec bloc souvenir carnet timbre personnalisé/ forte faciale en 8 reliure leuchtturm	600/800
12	6 albums timbres France de 1945 à 2013 oblitérés presque complet avec série surtaxe et carnet collection difficile à constituer	150/250
13	10 classeurs doc officiel complet de 1976 à 1989	50/70
14	10 albums timbres France 83/98 neuf ** + monde + enveloppe 1er jour faciale + 600 euros	120/180
15	Timbres France 57/60 bloc de 4 neuf + Italie + bloc Joconde	50/70
16	5 classeurs timbres France 1849/1991 tous états blocs feuillets n° 1.2.3. quelques rousseurs	250/350
17	France Timbres 1849/1972 dont bordeaux jolies marges	150/250
18	5 albums + 4 boîtes stock + 5 boîtes à cigares timbres et lettres France colonies classique dont bordeaux par multiple quelque ** année 1940. Bel ensemble à étudier	150/250
19	Carton Enveloppes Premiers Jours 1970/80	30/50

Lots	Descriptions	Estimations en Euros
20	9 albums doc officiel et enveloppes premier jour maj France	40/60
21	Album timbres France neuf + série satellite ex col fr	30/50
22	3 albums + enveloppe pochette France col fr quelques séries neuves	30/50
23	4 albums + boite timbres entre 39/91 + timbres St-Pierre et Miquelon	150/200
24	Lot de faciales d'une valeur d'environ 4.650 francs	150/200
25	Lot de faciales d'une valeur d'environ 2.000 francs	80/120
26	Album france timbres valeur faciale classé par valeur d'une valeur d'environ 5.140 francs	200/250
27	2 albums timbre Monaco début/1986 ** à partir 62 + taxe préo + poste aéro + coins datés	60/100
28	Collection Monaco début/1999 presque complet 1940/1999** en 5 reliures leuchtturm avec cle 4 blocs mariage ** forte cote	400/450
29	5 albums + 1 pochette timbres col fr Andorre Monaco Nations Unis + Belgique 90	100/200
30	4 albums timbres colonies françaises a/tchad majorité oblitéré	30/50
31	10 albums timbres col française a/ Wallis quelques ** tous états	120/180
32	Timbres taaf début/1981 complet **	150/250
33	1 album timbres taaf début + année 80 90 par 2 ou 3 ex	60/100
34	Chemise souvenir philathélie Allemagne 2ème guerre	20/40
35	7 albums timbres Europe après 1960 quelques séries **	60/100
36	4 albums timbres Europe a/z maj obl	60/100
37	18 albums de timbres Monde a/z moderne maj oblitérés	40/60
38	5 albums timbres monde a/z quelques séries neuves	100/140
39	19 albums timbres Europe et outremer a/z oblitéré	60/80

Lots	Descriptions	Estimations en Euros
40	6 albums timbres monde a/z	60/80
41	4 albums timbres 5 boites timbres monde dont 1 album avec non dentelé ** Centrafrique	20/40
42	6 albums timbre monde a/z maj oblitéré quelques séries **	80/120
43	5 classeurs timbres monde édition alpha	20/30
44	Album ancien Julien Lallier timbre classique et fiscaux du monde oblitérés tous états	60/100
45	Collection monnaies en 3 classeurs. MPajorité France et pays divers de la Révolution AN I à 2000. Quelques pièces en argent. Beau à très beau	120/180
46	4 boites monnaies France moderne 1900 à 2000	20/30
47	Boite 79 monnaies 10 francs Turin argent. Beau à très beau	80/100
48	31 monnaies 20 francs Turin argent. Beau à très beau	50/80
49	84 monnaies 10 francs Turin argent. Beau à très beau	80/120
50	Classeur collection 60 billets de France de l'assignat au 500 francs Pierre et Marie Curie, dont un 300 francs C. Serveau état moyen. 20 billets étrangers. Etat beau à très beau	100/140
51	Monnaie Espagne Escudo 1771 or, frappé à Mexico. Poids : 3,3 g	200/300

Abréviations

alb : album ; allocfran : Allemagne occupation française ; boiFe : boîte en fer ; cart : carton ; ch : avec charnière ; col ge : colonie générale ; col post : colis postaux ; cpa cpm : carte postale ancienne/ moderne ; état ** : neuf sans charnière ; maj : majorité ; mod : moderne ; nd : non dentelé ; obl : oblitéré ; pa : poste aérienne ; preo : préoblitéré ; pdoc : porte-document ; te : tous état

* *
*

Le présent catalogue est soumis aux Conditions Générales de Vente particulières ci-dessous consultables et téléchargeables sur le site www.damemarteau.fr

* *
*



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Dame Marteau est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi n°2000-642 du 10 juillet 2000. Dame Marteau agit comme mandataire du vendeur. Le Commissaire-priseur n'est pas partie au contrat de vente qui unit exclusivement le vendeur et l'adjudicataire.

Généralités

Les présentes conditions générales de vente, la vente et tout ce qui s'y rapporte sont régies par le droit français ; Les vendeurs, les acheteurs ainsi que les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de Salon de Provence (France).

Les dispositions des présentes conditions générales sont indépendantes les unes des autres.

La vente est faite au comptant et les prix s'expriment en euros (€).

Garanties

Le vendeur garantit à Dame Marteau et à l'acheteur qu'il est le propriétaire non contesté, ou qu'il est dûment mandaté par le propriétaire non contesté, des biens mis en vente, lesquels ne subissent aucune réclamation, contestation ou saisie, ni aucune réserve ou nantissement et qu'il peut transférer la propriété desdits biens valablement.

Les indications figurant au catalogue sont établies par Dame Marteau et l'expert qui l'assiste le cas échéant, avec toute la diligence requise par une SVV de meubles aux enchères publiques, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente. Ces informations, y compris les indications de dimension figurant dans le catalogue sont fournies pour faciliter l'inspection de l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle. L'absence d'indication d'une restauration d'usage, d'accidents, retouches ou de tout autre incident dans le catalogue, sur des rapports de condition ou des étiquettes, ou encore lors d'annonce verbale n'implique nullement qu'un bien soit exempt de défaut.

Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition préalable ayant permis aux acquéreurs l'examen des œuvres présentées.

En cas de contestations notamment sur l'authenticité ou l'origine des objets vendus, Dame Marteau est tenu par une obligation de moyens ; Sa responsabilité éventuelle ne peut être engagée qu'à la condition expresse qu'une faute personnelle et prouvée soit démontrée à son encontre.

Estimations et prix de réserve

Le prix de vente estimé figure à côté de chaque lot dans le catalogue, il ne comprend ni les frais à la charge de l'acheteur, ni la TVA.

Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel arrêté avec le vendeur au-dessous duquel le bien ne sera pas vendu.

Le prix de réserve ne peut être supérieur à l'estimation basse figurant dans le catalogue, ou annoncée publiquement par le commissaire-priseur habilité et consignée au procès-verbal.

Dans le cas où un bien ne comporterait pas de prix de réserve, la responsabilité de Dame Marteau ne serait pas engagée vis-à-vis du vendeur en cas de vente du bien concerné à un prix inférieur à l'estimation basse publiée dans le catalogue de vente.

Ordres d'achat en ligne sur le site Dame Marteau

Les ordres d'achat peuvent être passés en ligne sur le site Internet Dame Marteau au plus tard 2 jours ouvrés avant la vente. Ce service en ligne est soumis à enregistrement et identification du client. Les ordres passés en ligne ne sont pris en compte qu'après réception d'un RIB bancaire précisant les coordonnées de l'établissement bancaire du client.

Ordres d'achat par courrier

Les ordres d'achat par écrit se font à l'aide du formulaire prévu à cet effet.

Ce formulaire doit être adressé à Dame Marteau au plus tard 2 jours ouvrés avant la vente, accompagné d'un RIB bancaire précisant les coordonnées de l'établissement bancaire et d'une copie de pièce d'identité de l'enchérisseur. Pour les achats importants, il pourra être demandé une lettre accréditive de la Banque.

Dans le cas de plusieurs ordres d'achat identiques, le premier arrivé aura la préférence.

Enchères par téléphone

Les enchères par téléphone sont admises pour les clients qui ne peuvent se déplacer. A cet effet, le client retournera à Dame Marteau le formulaire susvisé dans les mêmes conditions.

Le nombre de lignes téléphoniques étant limité, il est nécessaire de prendre des dispositions avant la vente.

Les ordres d'achat en ligne, les ordres d'achat par courrier et les enchères par téléphones constituent un service gracieux rendu au client.

Le commissaire-priseur, Dame Marteau, ses agents ou ses préposés ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou omission dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non exécution de ceux-ci.

Enchères

Pour une bonne organisation des ventes, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès de Dame Marteau avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. Les acquéreurs potentiels devront justifier de leur identité et de leurs références bancaires.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de Dame Marteau dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à Dame Marteau dans les conditions de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004.

Les enchères suivent l'ordre des numéros au catalogue. Dame Marteau est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », le dit objet sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tous les amateurs présents pourront concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Toute personne qui enchérit durant la vente est réputée le faire à titre personnel et agir en son nom propre ; il en assume la pleine responsabilité, à moins d'avoir préalablement fait enregistrer par Dame Marteau un mandat régulier précisant que l'enchère est réalisée au profit d'un tiers identifié.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, Dame Marteau se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

Conversion de devises

La vente a lieu en euros. Seules les informations fournies par le commissaire-priseur habilité en euros font foi.

Frais à la charge de l'acheteur

L'acheteur paiera au profit de Dame Marteau, en sus du prix d'adjudication « prix marteau », une commission d'achat de 21% TTC du prix d'adjudication.

Paiement

Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente. Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra justifier précisément de son identité ainsi que de ses références bancaires. L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- Par virement bancaire en €.
- En espèces en €, jusqu'à un montant égal ou inférieur à 3 000 € : pour le particulier ayant son domicile fiscal en France, et pour toutes personnes agissant pour les besoins d'une activité professionnelle.
- Par chèque bancaire certifié en € avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront pas acceptés.

- Les chèques et virements bancaires seront libellés en euros à l'ordre de Dame Marteau SAS ;

BANQUE SOCIETE GENERALE

4, boulevard de la République
13300 Salon de Provence, France
Compte : 00024 00027001183 61
Code banque : 30003
Code guichet : 00024
Code SWIFT : SOGEFRPP
IBAN : FR76 3000 3000 2400 0270 0118 361

L'acheteur ne devient propriétaire du bien adjudgé qu'à compter du règlement intégral et effectif à Dame Marteau du prix, des commissions et des frais afférents.

Dès l'adjudication prononcée, les objets adjudgés sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur.

Il lui appartiendra de faire assurer les lots dès l'adjudication.

Défaut de paiement

Conformément à l'article 14 de la loi n°2000-642 du 10 juillet 2000, si l'adjudicataire n'a pas payé un bien et ce, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

Dame Marteau se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- des intérêts aux taux légal,
- le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance,
- le paiement du prix d'adjudication ou :

- la différence entre ce prix et le prix d'adjudication en cas de revente s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

- la différence entre ce prix et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Dame Marteau se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire défaillant.

Dame Marteau se réserve la possibilité d'exclure de ses ventes futures tout adjudicataire qui n'aurait pas respecté les présentes conditions générales de vente et d'achat de Dame Marteau.

Droit de préemption de l'état Français

L'Etat français dispose d'un droit de préemption sur certaines œuvres d'art mises en vente publique. L'exercice de ce droit au cours de la vente est confirmé dans un délai de quinze jours à compter de la vente. Dans ce cas, l'Etat se substitue au dernier enchérisseur.

Exportation et Importation

L'exportation de tout bien de France, et l'importation dans un autre pays, peuvent être sujettes à autorisations (certificats d'exportation, autorisations douanières). Il est de la responsabilité de l'acheteur de vérifier les autorisations requises.

Enlèvement des achats

Aucun lot ne sera délivré à l'acquéreur avant acquittement de l'intégralité des sommes dues.

Les meubles, tableaux et objets volumineux adjudgés qui n'auront pas été retirés à l'issue de la vente, seront entreposés dans les locaux où ils pourront y être retirés dès le surlendemain de la vente. Des frais de stockage seront facturés à l'acheteur à compter du 15e jour calendaire suivant le jour de la vente.

Les biens non retirés dans ces délais seront entreposés aux frais, risques et périls de l'acheteur.

Tous les frais dus de gardiennage devront être payés avant de prendre livraison des biens.

En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement.

Les frais de dépôt sont, en ce cas, à la charge de l'adjudicataire. Le dépôt n'entraîne pas la responsabilité de Dame Marteau, de quelque manière que ce soit.

Enlèvement des objets non vendus

Les lots non vendus doivent être retirés dans les meilleurs délais par le vendeur, au plus tard dans les 15 jours suivant la vente publique.

A défaut, les frais de dépôt des objets invendus seront supportés par le vendeur, au tarif habituel en pareille matière.

Dame Marteau ne sera tenue d'aucune garantie à l'égard du vendeur concernant ce dépôt

GENERAL TERMS AND CONDITIONS

Dame Marteau is an auction house specialized in moveable property governed by French Act no. 2000-642 of July 10th 2000.

Dame Marteau acts as the seller's agent. The auctioneer is not a party to the sale agreement, which is solely binding on the seller and the successful bidder.

General terms

These general terms and conditions of sale, the sale and all matters relating thereto are governed by French law; the sellers, buyers and their agents accept that the courts of Salon de Provence (France) alone shall have jurisdiction over any legal action.

These general terms and conditions are independent.

Purchases must be made in cash and prices are stated in euros (€).

Warranties

The seller warrants to Dame Marteau and to the buyer that he/she is the undisputed owner of the items offered for sale or that he/she has been authorised by the undisputed owner, that the said items are not encumbered by any claim, dispute, attachment, reservation or pledge and that he/she can legally transfer ownership of these items.

The information included in the catalogue is prepared by Dame Marteau with the assistance of the Expert, if necessary, with the care required for public auctions, subject to the notices, declarations and amendments announced upon presentation of the item and noted in the record of sale.

This information, including the dimensions set out in the catalogue, is provided to help the potential buyer inspect items and must be assessed personally by him/her. If no information on restoration, an accident, retouching or any other incident is provided in the catalogue, the condition reports or labels or during a verbal announcement, this does not mean that the item is void of defects. Inasmuch as buyers are given the opportunity to examine works displayed prior to the sale, no claim may be made after the sale is complete.

In the event of a dispute concerning inter alia the authenticity or origin of items sold, Dame Marteau is bound by a best endeavours obligation; its liability may only be incurred if evidence is provided that it committed a wrongdoing.

Estimates and reserve prices

The estimated sale price appears beside each lot included in the catalogue. It does not include the buyer's premium or VAT. The reserve price is the minimum confidential price agreed with the seller. If the reserve price is not met, the item will not be sold. The reserve price may not exceed the lowest estimate set out in the catalogue or announced publicly by the accredited auctioneer and noted in the auction house's files.

If no reserve price is set, Dame Marteau shall not incur any liability vis-à-vis the seller if the item concerned is sold at a price lower than the lowest estimate published in the sale catalogue.

Purchase order bid forms and telephone bids

Purchase order bid forms and telephone bids are submitted using the special form provided.

This form must be sent to Dame Marteau no later than two working days before the sale, together with a bank account identification slip ("RIB") and a copy of the bidder's proof of identity. For significant purchases, a buyer may be asked to provide a bank letter of credit. If several purchase order forms are submitted for the same item, the first order received will take priority.

Telephone bids may be placed by clients who cannot attend the auction. To this end, the client must return the above-mentioned form to Dame Marteau under the same conditions.

As there are only a limited number of telephone lines, the necessary arrangements must be made at least two working days before the auction.

In both cases, this is a service provided free of charge to the client. Dame Marteau, its employees, agents and representatives shall not incur any liability in the event of an error or omission in the execution of orders received or the non execution of orders.

Bids

For the sake of the smooth conduct of auctions, bidders are asked to present themselves to Dame Marteau prior to the sale in order to register their personal data. Potential buyers must provide proof of their identity and bank references.

All individuals who register with Dame Marteau shall have the right to access and rectify the personal data they provide to Dame Marteau in accordance with the French Data Protection Act of 6 January 1978, as amended by the Act of 6 August 2004.

Auctions will be carried out following the order of the lot numbers as they appear in the catalogue. Dame Marteau is free to set the increment of each bid and all bidders must adhere to this process. The highest and last bidder will be the successful bidder.

In the event of a dispute during the bidding process, that is, if two or more bidders simultaneously place the same bid, either orally or by a signal, and each claim the item concerned when the auctioneer has declared the item "sold", the said item will be re-auctioned immediately at the price offered by the bidders and all those present may take part in this second auction.

Any individual who makes a bid during the sale shall be deemed to be doing so in his/her own name; he/she shall assume full

responsibility for his/her bid, unless he/she registered him/herself as an agent with Dame Marteau and stipulated that the bid was being made for a designated third party.

In the event the seller sets a reserve price, Dame Marteau reserves the right to propose bids on the seller's behalf until such time as the reserve is met.

Currency conversion

Sales are carried out in euros. Information provided in euros by the accredited auctioneer alone shall be valid.

Amounts payable by the buyer

The buyer must pay Dame Marteau, in addition to the "hammer price", commission of 21% VAT.

Payment

Payment must be made immediately after the sale.

If the successful bidder did not register before the sale, he/she must provide proof of identity and bank references.

Payments may be made by one of the following methods:

- By bank transfer in euros,
- In cash in euros : for individual european union resident, and for all professionals, to an equal or lower amount of €3 000.
- Certified certified bank check in euros subject to the presentation of valid proof of identity.

Checks drawn on a foreign bank will not be accepted.

Checks and bank transfers must be denominated in euros and made out to the order of Dame Marteau SAS;

BANQUE SOCIETE GENERALE

4, boulevard de la République
13300 Salon de Provence, France
Account: 00024 00027001183 61
Bank code: 30003
Branch code: 00024
SWIFT code: SOGEFRPP

IBAN : FR76 3000 3000 2400 0270 0118 361

Buyers may only take possession of items sold after Dame Marteau has received full payment of the sale price and the related commission and costs.

As soon as an item is pronounced "sold", it shall be placed under the sole responsibility of the buyer.

It shall be the buyer's responsibility to insure the item purchased immediately.

Non-payment

In accordance with Article 14 of French Act no. 2000-642 of July 10th 2000, if the successful bidder fails to pay for an item after the issuance of a formal demand that remains without effect, the item shall be re-auctioned at the seller's request. If the price of the new bid is lower than the original false bidder's price, the false bidder shall pay the difference. If the seller does not make such a request within one month of the auction, the sale shall be cancelled by operation of law, without prejudice to the damages payable by the false bidder.

Dame Marteau reserves the right to claim the following from the false bidder:

- interest at the statutory rate,
- the reimbursement of the additional costs incurred by reason of his/her default,
- payment of the sale price or:
- the difference between this price and the resale price if the latter is lower, as well as the costs incurred in relation with the re-auction.
- the difference between this price and the original false bidder's price if the latter is lower, as well as the costs incurred by the re-auction.

Dame Marteau also reserves the right to offset any amounts which the false bidder owes to it.

Dame Marteau reserves the right to ban any bidder who fails to comply with its general terms and conditions of sale from attending any future auction.

French State's right of pre-emption

The French State has a right of pre-emption in respect of certain works of art offered at auction. If the State wishes to exercise this right in respect of a sale, it must express its intention to do so within 15 days of the sale. In this case, the State shall be substituted for the last highest bidder.

Import and export

The import and export of goods may be subject to authorization (export certificates, customs authorizations). It is the buyer's responsibility to check which authorizations are required.

Removal of items purchased

The buyer may not take receipt of any lot until such time as he/she has paid all amounts due in full.

Furniture, paintings and large items sold that are not collected at the end of the sale shall be stored at the premises where they may be collected two days after the sale. Storage costs shall be invoiced to the buyer starting on the 15th calendar day from the date of the sale. Items which are not collected within this time limit shall be stored at the risk and expense of the buyer.

All costs owed to the security must be paid prior to taking delivery of the goods.

In the event of a payment by check or bank transfer, delivery of the goods may be deferred until such time as the payment has cleared.

In this case, storage costs shall be borne by the buyer and Dame Marteau shall incur no liability whatsoever in this respect.

Removal of unsold items

The seller must collect any unsold items as soon as possible and in any case within 15 days of the auction.

If the unsold items are not collected, the cost of storage shall be paid by the seller at the usual rate applicable in such matters.

Dame Marteau shall not be bound by any warranty vis-à-vis the seller in respect of such storage